

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

5^{ème} REUNION DE 2008

Séance du 17 novembre 2008

CG 08/5^{me}/I-05

**SERVICE D'ASSISTANCE AU TRAITEMENT
DES EFFLUENTS ET AU SUIVI DES EAUX
DECISION MODIFICATIVE N° 2 DE 2008**

—
J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation le projet de Décision Modificative n° 2 pour 2008 du SATESE, tel qu'il a été adopté par le Conseil de gestion lors de sa séance du 20 Octobre 2008.

Ce projet ne propose que des ajustements et s'équilibre, en mouvements réels, à 0,00 €

Les dépenses s'établissent de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Compte 20	– Immobilisations incorporelles	5 203,00 €
Compte 21	– Immobilisations corporelles	<u>-5 203,00 €</u>
	Total des dépenses d'investissement	0,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 011 – Charges à caractère général

Compte 61	– Autres charges externes – Services extérieurs..	-6 700,00 €
Compte 62	– Autres services extérieurs	<u>-4 000,00 €</u>
	Sous-total des dépenses du chapitre 011	-10 700,00 €

CHAPITRE 012 – Charges de personnel et frais assimilés

Compte 633	– Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	200,00 €
Compte 64	– Charges de personnel	<u>11 500,00 €</u>
	Sous-total des dépenses du chapitre 012	11 700,00 €

CHAPITRE 022 – Dépenses imprévues -1 000,00 €

Total des dépenses de fonctionnement **0,00 €**

TOTAL GENERAL DES DEPENSES **0,00 €**

Les recettes, tant en investissement qu'en fonctionnement, sont sans changement.

* * *

**Actualisation pour 2009 du prix des prestations de services
fournies par le SATESE**

Je vous propose d'examiner, pour l'année 2009, la réactualisation à hauteur de 3% des prestations fournies par le SATESE. Pour les frais de véhicules, un forfait par déplacement est proposé pour toutes les communes du département.

Vous voudrez bien trouver, ci-après, le détail de ces prestations :

	Exercice 2008	Exercice 2009
1 – Frais de personnel		
- heure de secrétariat	26,52 €j	27,32 €j
- heure de technicien	36,17 €j	37,25 €j
- heure d'ingénieur	50,34 €j	51,85 €j
2 – Matériel		
- véhicules : forfait départemental	27,00 €	27,81 €
- véhicules : hors département	0,54 € km	0,56 € km
- appareil de prélèvement automatique ...	61,49 €j	63,33 €j
- appareil de mesure de débit	61,49 €j	63,33 €j
- enregistreur (T, PH, RN, 02C)	61,49 €j	63,33 €j
- oxymètre	61,49 €j	63,33 €j
3 – Sondage bassin	487,81 €	502,44 €
4 – Suivi qualité eau		
- prélèvement sur cours d'eau		72,00 €
- tarage rivières		100,00 €
- courbe de tarage		150,00 €
- pose d'échelles		500,00 €
5 – Analyses		

Les tarifs appliqués sont ceux pratiqués par les laboratoires qui réalisent les analyses le jour de la prestation.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le projet de Décision Modificative n° 2 du SATESE pour 2008, tel qu'il vient de vous être présenté, ainsi que sur le nouveau tarif des prestations applicable à compter du 1^{er} janvier 2009.

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion du Satese du 20 octobre 2008,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve la décision modificative n° 2 de 2008 du SATESE qui s'équilibre en mouvements réel à 0,00 €;
- Approuve les nouveaux tarifs des prestations applicables à compter du 1er janvier 2009 :

1 – Frais de personnel

- heure de secrétariat	26,52 €j	27,32 €j
- heure de technicien	36,17 €j	37,25 €j
- heure d'ingénieur	50,34 €j	51,85 €j

2 – Matériel

- véhicules : forfait départemental	27,00 €	27,81 €
- véhicules : hors département	0,54 € km	0,56 € km
- appareil de prélèvement automatique ...	61,49 €j	63,33 €j
- appareil de mesure de débit	61,49 €j	63,33 €j
- enregistreur (T, PH, RN, 02C)	61,49 €j	63,33 €j
- oxymètre	61,49 €j	63,33 €j

3 – Sondage bassin 487,81 € 502,44 €

4 – Suivi qualité eau

- prélèvement sur cours d'eau	72,00 €
- tarage rivières	100,00 €
- courbe de tarage	150,00 €
- pose d'échelles	500,00 €

5 – Analyses

Adopté à l'unanimité.

Le Président,